Mobilité internationale pour études et mobilité sociale : une figure contrastée des inégalités

Niandou Touré(1) et Etienne Gérard(2)

(1) Université Paris Descartes, Centre Population et Développement (Ceped),
(2) Institut de recherche pour le développement (IRD), Centre Population et Développement (Ceped)

Résumé : Le champ scolaire malien est caractérisé par de profondes inégalités, notamment entre les différentes catégories d'établissements d'enseignement secondaire. Ces inégalités s'expriment notamment à travers les proportions de bacheliers qui accèdent à l'enseignement supérieur, mais surtout qui poursuivent leurs études supérieures à l'étranger après une scolarité dans des lycées privés, laïcs ou confessionnels. En raison de ces inégalités, les conditions des étudiants de milieu populaire, démunis en capitaux économique et scolaire, sont *a priori* défavorables à la mobilité. Pourtant, grâce à leur capital social et à l'ouverture des systèmes publics étrangers d'enseignement supérieur, bon nombre d'entre eux parviennent à réaliser des études à l'étranger, comme au Maroc ou en France. Nos enquêtes montrent que cette mobilité pour études débouche de surcroît, la plupart du temps, sur une mobilité sociale ascendante lorsque ces jeunes, une fois diplômés, retournent dans leur pays à l'issue de leurs études.

Mots-clés : mobilité internationale pour études, mobilité sociale, classes populaires, enseignement supérieur, étudiants maliens, France, Maroc

Bocar est né à Yorosso, près de Sikasso, au sud-est du Mali, d'un père éleveur et d'une femme au foyer [1], tous deux analphabètes. Après une scolarité primaire à l'école communautaire de Yorosso, Bocar poursuit ses études dans un établissement de second cycle de l'enseignement public à Sikasso, où il a été confié à son oncle paternel. Bachelier en 2004, il obtient une bourse de mérite de la coopération marocaine. Admis au concours de l'école de commerce marocaine la plus réputée, l'Institut supérieur de commerce et d'administration des entreprises (ISCAE) de Rabat, il en sort diplômé en audit et comptabilité en 2009. En août 2014, Bocar termine à Bamako son stage d'expertise comptable dans un cabinet qu'il compte bientôt quitter pour s'associer

1. Toutes les mères au foyer de notre échantillon exercent une activité génératrice de revenus, de façon ponctuelle ou continue. La mère de Bocar vend, pendant toute l'année scolaire, des beignets de mil et de haricot, principalement destinés aux élèves de l'école primaire locale. Pour les autres mères au foyer citées dans cet article, une note de bas de page précisera la nature et la fréquence de l'activité exercée.

avec deux anciens « ISCAEistes » maliens rencontrés à Rabat. Aujourd'hui titulaire d'un diplôme valorisé au Maroc comme au Mali et détenteur de compétences recherchées sur le marché du travail, il exerce une profession prestigieuse, d'où il tire des revenus et une position sociale confortables.

Bocar incarne la mobilité sociale rendue possible par la mobilité pour études à l'étranger, en particulier pour tous les jeunes maliens qui, comme lui, ne sont pas socialement prédisposés à une telle trajectoire universitaire, puis professionnelle. Au regard des théories de la reproduction sociale élaborées dans le contexte français des années 1970 (Bourdieu et Passeron, 1964, 1970 ; Bourdieu, 1979), la trajectoire sociale de Bocar est improbable, comme celle des nombreux étudiants qui partagent sa condition sociale et réalisent des études à l'étranger (Touré, 2017).

De nombreuses recherches en sociologie de l'éducation se sont donné pour objet l'analyse des conditions sociales de la réussite et de l'échec scolaires en milieu défavorisé (Lahire, 1995 ; Duru-Bellat, 2015). Certaines ont plus spécifiquement abordé les irrégularités sociales à partir des trajectoires scolaires d'ascension sociale improbable (Mercklé, 2005). Mais cette dimension sociale des trajectoires des étudiants a été peu étudiée dans les travaux consacrés à la mobilité internationale pour études (Riaño et Piguet, 2016), à l'exception de quelques publications sur les mobilités d'étudiants de pays dits du Nord (Ballatore et Blöss, 2008). En matière de mobilité Sud-Nord, l'origine sociale des étudiants en mobilité a été en partie analysée pour les groupes sociaux aisés (Sy, 2011 ; Mahut, 2017 ; Mary, 2014), ou, de façon plus globale, en référence aux conditions sociales de l'accès à la mobilité (Gérard, 2008). Mais les recherches spécifiques sur la relation entre mobilité pour études et mobilité sociale pour les étudiants les moins dotés socialement demeurent marginales.

Sont ainsi largement méconnues les relations entre inégalités sociales et scolaires, et mobilité sociale : pour les plus démunis socialement, celle-ci est-elle possible ? Si oui, quels mécanismes rendent possible ce « dépassement » des inégalités par les fractions sociales populaires ?

C'est ce que nous proposons d'analyser dans cet article, par l'examen de trajectoires d'études à l'étranger d'étudiants maliens socio-économiquement défavorisés, interviewés dans le cadre de recherches doctorales (Touré, 2017) [2]. Il s'agira de mettre au jour les conditions de possibilité de ces trajectoires et, au-delà, d'analyser les ressorts d'une mobilité sociale *a priori* improbable pour ces étudiants. Nous pourrons alors interroger l'affirmation selon laquelle « la "fonction" reproductrice de l'école est un invariant des sociétés modernes » (Dubet *et al.*, 2010, p 177), et proposer l'hypothèse que les études à l'étranger ne creusent pas systématiquement les inégalités consubstantielles au système scolaire de reproduction. Selon les systèmes éducatifs et les modalités de distinction et de promotion sociales, la mobilité pour études à l'étranger semble en effet offrir, dans les pays d'origine de ces systèmes, les conditions d'un dépassement – même relatif – de ces inégalités, voire celles d'une transformation des positions sociales et des rapports sociaux. Les cas d'étudiants maliens formés en

2. Les profils des étudiants de milieu socio-économique défavorisé représentent un cinquième de notre échantillon de recherche (94 étudiants et diplômés) contactés, en France, au Maroc et au Mali par la méthode « boule de neige ».

France ou au Maroc puis retournés dans leur pays et professionnellement intégrés en fourniront ici une illustration.

Au Mali, la distribution des positions sociales ressortit en grande partie à des systèmes de classement antérieurs à l'imposition de l'ordre scolaire actuel ; elle obéit avant tout, en effet, à des principes de hiérarchisation en grande partie construits indépendamment de la méritocratie scolaire. Parallèlement, seule une proportion infime de la population est scolarisée dans l'enseignement supérieur [3] et une proportion moindre encore réalise son parcours universitaire à l'étranger [4] ; enfin, les trajectoires de mobilité pour études supérieures les plus courantes dans le cas des Maliens correspondent à celles d'étudiants issus de l'élite politique et économique qui se forment, avec le soutien de leurs familles, en Europe ou dans les pays nord-américains (Mary, 2014 ; Mahut, 2017). Cela s'explique d'autant mieux que, pour les ressortissants d'Afrique subsaharienne, l'accès à la mobilité transfrontalière implique de contourner des contraintes institutionnelles et légales importantes (Timera, 2009) et nécessite, en conséquence, d'importantes ressources économiques et sociales.

Ces deux dimensions – les conditions d'accès à l'enseignement supérieur, d'une part, les conditions de la mobilité internationale, d'autre part – constituent la matrice de l'étude proposée ici des relations entre inégalités sociales et scolaires et mobilité sociale. Nous présenterons les inégalités de l'offre scolaire, puis certains facteurs de différenciation sociale au Mali. Par l'étude de trajectoires universitaires de jeunes Maliens à l'étranger, nous montrerons ensuite l'existence de voies alternatives aux conditions inégalitaires d'accès à l'enseignement supérieur socialement valorisé au Mali.

Trois étudiants maliens de milieu socio-économique défavorisé partis étudier en France ou au Maroc nous permettront de l'illustrer. La dernière partie, enfin, sera consacrée à la présentation de leur insertion professionnelle. Cela nous conduira à mettre en évidence des conditions de dépassement des inégalités sociales et scolaires de départ, et les dynamiques de mobilité sociale à l'œuvre en dépit des inégalités, toujours existantes, d'accès à l'enseignement supérieur au Mali.

1 Différenciations sociales et inégalités socio-scolaires

Comme cela a été observé dans d'autres pays de la sous-région ouest-africaine, notamment au Sénégal (Lewandowski, 2011), l'hétérogénéité de l'offre d'éducation, historiquement construite avec la juxtaposition du système hérité de la colonisation et de l'enseignement arabo-musulman, s'est renforcée au Mali avec la libéralisation du secteur éducatif consécutive aux plans d'ajustement structurel des années 1980 (Gérard, 1997), et ce à plusieurs niveaux : au sein même du système scolaire public, entre les établissements publics et privés, entre les différents établissements privés, enfin entre les établissements dits formels et non formels, tels que les écoles coraniques [5].

3. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur au Mali se situait autour de 6,8 % en 2012 selon l'Institut de statistiques de l'Unesco (ISU).

4. En 2013, les étudiants maliens à l'étranger représentaient 5,3 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur local. *Cf.* ISU Unesco : http ://data.uis.unesco.org/Index.aspx ?queryid=172

5. Ces écoles, concomitantes avec l'introduction de l'islam au Mali, dès le XIIe siècle dans certaines régions (Sanankoua et Brenner 1991), ont pour objet d'enseigner les bases du Coran (versets et sourates).

Dans quelle mesure ces différentes composantes de l'offre scolaire correspondent-elles ou non à des demandes d'éducation spécifiques des différents groupes sociaux au Mali et sont-elles productrices d'inégalités scolaires ?

1.1 Une offre scolaire diversifiée et inégalitaire

Cinq catégories d'établissements composent le champ scolaire malien : les écoles publiques laïques, les écoles privées laïques, les écoles privées catholiques ou les médersas, qui font partie de l'enseignement formel, et les écoles coraniques, considérées comme des structures informelles. Nous nous intéressons en particulier aux trajectoires de mobilité des étudiants ayant obtenu leur diplôme d'enseignement secondaire dans les écoles formelles, à l'exception des médersas, étant donné que l'enseignement supérieur en France et au Maroc se déroule principalement en français.

Chaque année sont sélectionnés, par voie de quatre concours, 200 à 300 bacheliers pour des bourses d'études supérieures en France, en Tunisie, au Maroc et en Algérie [6]. Pour les années 2014 et 2015 par exemple, 186 bénéficiaires de ces bourses d'études, sur 511 (soit 36,4 %) [7], provenaient de dix lycées seulement, dont huit installés à Bamako, la capitale, qui concentre l'essentiel de l'offre d'éducation secondaire au Mali. Cinq de ces établissements sont des lycées privés laïcs, trois des lycées privés catholiques et deux, des lycées publics dont un d'enseignement général et un d'enseignement technique. Les candidats au baccalauréat de ces dix lycées représentaient 4,36 % de l'ensemble des élèves maliens. Les lauréats des bourses de mérite de ces établissements étaient ainsi particulièrement surreprésentés parmi l'ensemble des candidats boursiers [8].

Cette surreprésentation renseigne sur les inégalités en termes d'offre scolaire ; elle démontre aussi la « fabrication » de conditions inégales d'accès à la mobilité pour études à l'étranger, en particulier pour les élèves qui, faute de ressources financières, ne peuvent prétendre intégrer ces établissements et, donc, obtenir une bourse publique. L'inégale offre scolaire des établissements conditionne ainsi, au moins en partie, la mobilité internationale des jeunes Maliens. Si la scolarisation primaire s'est largement démocratisée au Mali, les inégalités scolaires se sont déplacées vers le secondaire (Henaff et Lange, 2011 ; Moguérou, 2011), à la mesure de la diversification de ce niveau d'enseignement, *a fortiori* dans ses composantes privées, en général beaucoup plus onéreuses que les établissements publics. Dans quelle mesure ces inégalités structurellement liées au champ scolaire peuvent-elles être « contournées » ou dépassées par

Elles diffèrent des médersas, qui correspondent historiquement aux écoles franco-arabes fondées par les Français à Tombouctou et Djenné, et qui, dans leur majorité, délivrent un enseignement à la fois musulman et laïc, à la fois en arabe et en français. Ces écoles ont été institutionnalisées au Mali en 1985 (*cf.* Hardy, 2010).

6. Ces bourses d'études sont accordées aux bacheliers dans le cadre d'accords de coopération liant l'État malien à d'autres États. L'accord avec la France pour la mise en place du programme « 300 jeunes cadres pour le Mali » date de 1999, alors que l'accord commercial avec l'Algérie – dont l'octroi de bourses d'études constitue un volet – remonte aux années 1960, et celui avec le Maroc à 1988. Plus récemment, de nouveaux programmes de coopération ont été institués entre le Mali et des pays asiatiques, dont l'Inde et la Chine, qui offrent des centaines de bourses d'études aux étudiants maliens dans le cadre d'une coopération bilatérale.

7. Les listes des bénéficiaires des bourses d'excellences sont publiées sur Internet par le ministère malien de l'enseignement supérieur. Nous les avons compilées pour déterminer le nombre de boursiers par lycée.

8. Sur 119 091 candidats au baccalauréat malien, en 2015, 5 188 provenaient des dix lycées précités.

les étudiants de milieu populaire désireux d'entreprendre une trajectoire d'études à l'étranger ?

1.2 Groupes sociaux et inégalités sociales

Des travaux antérieurs sur les mobilités étudiantes de pays dits du Sud, notamment au Maroc, ont proposé une catégorisation des populations d'étudiants mobiles en fonction des histoires socio-scolaires de leurs familles (Gérard et Proteau, 2008). Aucune statistique n'existant sur le niveau de revenus des chefs de ménages au Mali, certains auteurs considèrent par ailleurs trois marqueurs sociaux de la richesse : les « 3 V » que sont la villa, le verger et la voiture (Mary, 2014, p. 155) [9]. Concernant l'éducation, se distinguent les étudiants dont les parents ont un niveau d'instruction équivalent à deux années d'études post-bac au moins, ou un nombre d'années d'études égal à quatre ans après l'obtention du Diplôme d'études fondamentales (DEF) [10].

Ces critères sont néanmoins insuffisants pour distinguer des classes ou groupes sociaux d'étudiants. Pour analyser les inégalités ordinairement liées à la possession différenciée de capital économique, social et scolaire, quatre catégories sociales peuvent en revanche être distinguées. Ces catégories, tirées de vocables de la langue bambara (*faama*, *wari*, *donni*, *mogɔ* : respectivement pouvoir, argent, savoir, entregent), renvoient aux méthodes de présentation de soi et de désignation des autres : les *faama-denw* – littéralement « enfants de détenteurs du pouvoir » – qui cumulent un important capital scolaire, social et économique, les *waritigi-denw* – enfants héritiers de capital économique –, les *donnikɛla-denw* qui héritent surtout du fort capital scolaire et culturel de leurs parents, et les *mogɔtigi-denw* (Touré, 2017) qui correspondent aux étudiants en majorité issus des couches sociales populaires. Eux ne possèdent ni le capital scolaire des *faama-denw* et des *donnikɔla-denw*, ni le capital économique des *faama-denw* et *waritigi-denw*. Mais ils ont, dans une proportion supérieure aux autres capitaux, de l'entregent (Vuarin, 1994) et un réseau de relations sociales qui s'avèrent indispensables pour réaliser des études supérieures à l'étranger, précisément en raison du manque des autres capitaux. Les *mogɔtigi-denw* sont pour cela au cœur de cet article.

Tableau 1 – Capitaux principalement mobilisés par les différentes catégories sociales au Mali (source : auteurs)

	Faama-denw	*Waritigi-denw*	*Donnikɛla-denw*	*Mogɔtigi-denw*
Capital économique	+	+	-	-
Capital scolaire	+	-	+	-
Capital social	+	-	-	+

9. Les « 3V » de K. Mary s'inspirent des « 3B » (le grand boubou, la bicyclette et le bœuf), construits par la sociologue S. Bredeloup (2007) comme marqueurs sociaux de la richesse chez les diamantaires originaires de la vallée du fleuve Sénégal ayant fait fortune au cours de leur migration.

10. Équivalent du brevet français d'études du premier cycle du second degré, ou « diplôme national du brevet ».

1.3 Capitaux et stratégies de scolarisation

Aucune statistique ne permettant, au Mali, de dresser clairement les catégories sociales et leur poids respectif dans la population globale, cette caractérisation que nous proposons n'est pas statistiquement renseignée et aucune donnée chiffrée ne permet non plus de connaître la scolarisation respective, dans les différents ordres d'enseignement au Mali, des classes que nous distinguons. Nos enquêtes auprès des étudiants maliens nous permettent cependant d'affirmer que les *faama-dewn* et les *waritigi-denw* fréquentent surtout les établissements privés laïcs, aux frais de scolarité très élevés, et les établissements privés catholiques gratuits. Les *donnikɛla-denw,* eux, étudient principalement dans les secteurs public et privé laïc ou confessionnel. Toutefois, les établissements privés laïcs où étudient ces enfants d'enseignants et de cadres intermédiaires ont des frais d'écolage moins élevés – et des résultats aux examens globalement moins bons – que ceux des établissements privés où s'inscrivent les héritiers des élites politiques et économiques maliennes. Les *mogɔtigi-denw*, enfin, fréquentent en majorité les lycées publics et privés catholiques.

Les deux premiers groupes sont favorisés en termes d'accès à la mobilité internationale pour études. Non seulement, en effet, ils sont inscrits dans des écoles où est sélectionnée une forte proportion de boursiers d'excellence, mais ils constituent aussi le plus fort contingent d'étudiants dont la mobilité est financée par les ressources de leurs familles. Cependant, les *mogɔtigi-denw* accèdent aussi en partie à des études supérieures en France et au Maroc, en tant que boursiers ou sans financement d'organismes publics. Comment expliquer cette mobilité internationale pour études ? L'analyse des trajectoires de trois de ces étudiants défavorisés – Sékou, Basile et Aliou – permettra ici d'en comprendre les conditions et les possibilités.

2 Trajectoires de mobilité à l'étranger de jeunes défavorisés : les *mogɔtigi-denw*

2.1 Sékou : les conditions sociales de la réussite scolaire au Mali

Sékou est né à Diamou, dans la région de Kayes, à l'ouest du Mali. Il est le deuxième fils d'un cultivateur et d'une mère au foyer [11] jamais scolarisés. Ses cinq frères et sœurs ont tous été scolarisés, comme lui, à l'école communautaire de son village de naissance. Sékou estime avoir eu une scolarité très moyenne au cours de ses neuf premières années à l'école fondamentale (six ans en primaire et trois ans en secondaire). En 9e année, en raison des insuffisances accumulées, il rencontre de sérieuses difficultés scolaires et échoue deux fois de suite au diplôme d'études fondamentales, le DEF. C'est alors que son père fait une rencontre décisive pour la suite de sa scolarité.

> « Je venais d'échouer pour la deuxième fois au DEF, en même temps que mon grand frère qui faisait l'examen pour la troisième fois. J'étais moyen dans toutes les matières. Un jour, mon père en a discuté avec ses amis. L'un d'entre eux lui a proposé son aide. Il s'agit d'un monsieur qui n'était même pas encore son ami puisqu'il venait de Kayes. Il a donc dit à mon

11. Elle tient cependant un commerce de détail de diverses épices pendant toute l'année.

> père : "Je peux bien te prendre le plus jeune. À la rentrée prochaine, tu peux l'envoyer chez moi. Il ira à l'école avec mes enfants." » (Sékou, 27 ans, entretien du 9 mai 2015, à Paris [12].)

Comme les autres élèves de Diamou et de la grande majorité des petites communes rurales du Mali, Sékou a dû se rendre en milieu urbain pour poursuivre sa scolarité au-delà de l'enseignement fondamental, ce qui lui était interdit faute de ressources ; seul le confiage à ce futur « oncle [13] » lui a permis de poursuivre ses études au lycée.

À la rentrée scolaire 2004-2005, Sékou arrive à Kayes, où il intègre un établissement public fréquenté par ses nouveaux « cousins », tous très impliqués dans leurs études. À la maison, et pour la première fois, le travail scolaire de Sékou est supervisé par le chef de ménage, lui-même technicien supérieur en électricité. Au lycée, il est l'élève d'un professeur de mathématiques dont plusieurs anciens disciples ont été lauréats de bourses de mérite pour l'Algérie et le Maroc. Sékou s'exerce beaucoup avec ses camarades de classe issus de tous les groupes sociaux, et se découvre un vif intérêt pour les mathématiques et la physique. Il obtient de si bons résultats que ses enseignants l'encouragent. Son « oncle » lui recommande également de poursuivre en section scientifique, entrevoyant déjà pour son « neveu » une carrière d'ingénieur. Pendant ses trois années au lycée, Sékou est le meilleur élève de sa classe, excellant en mathématiques, physique-chimie et biologie. Malgré une mauvaise note en philosophie, il obtient son baccalauréat scientifique avec 15 de moyenne. Grâce à ses très bons résultats scolaires et aux informations que lui ont fournies ses enseignants sur l'organisation des concours, Sékou se rend à Bamako quelques jours après la proclamation des résultats du baccalauréat. À l'aide d'un autre oncle qui paye les frais administratifs de participation au concours du programme « 300 jeunes cadres pour le Mali », il réussit et obtient la possibilité de poursuivre ses études à l'antenne valentinoise de l'université Joseph Fourier, de Grenoble.

Le parcours d'excellence de Sékou est rendu possible par le passage du milieu rural au milieu urbain où, comme en France (Oberti, 2007), l'offre scolaire est plus importante et de meilleure qualité. En milieu urbain, les élèves bénéficient aussi d'un accès privilégié à l'information, notamment celle relative aux offres de bourses d'études. Univers scolaire et champ social sont, en pareil milieu, moins étrangers l'un à l'autre qu'ils ne le sont souvent en milieu rural, où l'école n'est pas encore institutionnalisée : en ville, la scolarisation est davantage un « allant de soi » (Coulon, 1993) et la valeur symbolique du capital scolaire y est plus reconnue. Les conditions sociales de la réussite scolaire y sont davantage réunies. Le changement intervenu dans l'environnement social immédiat de Sékou a contribué à l'amélioration directe de ses résultats scolaires. Sans le confiage dont il a bénéficié, et auquel recourent souvent les groupes sociaux les plus défavorisés du milieu rural (Pilon, 2005), cette poursuite des études n'aurait pas été possible, et moins encore le passage vers les études supérieures. Faute

12. Lorsqu'un même entretien est cité plusieurs fois dans ce texte, les références sont uniquement précisées dans la première citation.

13. Un individu peut être symboliquement intégré à la parenté dès lors qu'il partage des caractéristiques communes avec l'un des membres du groupe. Bien qu'il ne soit frère ni du père ni de la mère, l'individu auquel est confié Sékou peut prendre les traits de l'« oncle » dès lors qu'il doit assumer la responsabilité de ses études.

d'avoir hérité de capitaux économique et scolaire, le capital social, seul disponible, est mobilisé.

2.2 Basile : des formations et des établissements d'excellence

Kimparana, dans la région de Sikasso, au sud-est du Mali, est la localité d'origine de Basile. Sa mère et son père sont agriculteurs ; aucun des deux n'a jamais été scolarisé. Aîné de huit demi-frères et demi-sœurs dont seulement trois ont été scolarisés, il est le seul enfant de sa mère. Après l'obtention du certificat d'études primaires dans son école communautaire villageoise, et en raison de l'absence d'établissements de second cycle de l'enseignement fondamental, Basile doit rejoindre le chef-lieu de cercle, Koutiala, pour poursuivre sa scolarité. C'est chez sa tante, la sœur de sa mère, qu'il poursuit sa scolarité. Celle-ci, commerçante sans instruction, est mariée à Dicko, professeur d'histoire et géographie. Basile est alors inscrit à l'école catholique de Koutiala, que fréquentent également ses cousins. La foi chrétienne de sa tante justifie ce choix, mais aussi la confiance de son oncle dans les établissements de ce type, réputés pour la rigueur et la qualité de leur enseignement. *a posteriori*, Basile accorde une grande importance à l'école catholique dans son cursus de formation.

> « Quand je suis arrivé à l'école catholique, j'étais déjà un des meilleurs élèves de Kimparana. Mais très rapidement, j'ai compris que j'étais en retard par rapport à mes condisciples. J'ai dû fournir de gros efforts pour rattraper les autres avant de me classer dans le peloton de tête. » (Basile, 28 ans, 8 juillet 2012, à Rabat.)

L'établissement catholique convient davantage à Basile : alors qu'il étudiait, dans son village, dans des classes accueillant plus de quatre-vingts élèves jusqu'à la fin de l'école primaire, les classes de son école catholique rassemblent deux fois moins d'élèves en moyenne. Avec le soutien de son oncle par alliance, enseignant dans un établissement public [14] qui organise des cours de soutien pour ses propres enfants et pour lui-même, Basile réussit brillamment. Comme ses cousins qui ont de bons résultats scolaires, Basile se hisse dès sa deuxième année au collège à la première place, qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin de ses études secondaires. En 9^{e} année, Dicko lui conseille de choisir entre la poursuite de ses études secondaires en sciences au lycée catholique de Koutiala ou en section génie civil ou économie au lycée technique de Bamako.

> « En [classe de] 9^{e}, mon oncle était déjà convaincu que j'allais obtenir une bourse d'excellence pour la France. Et comme j'ai fini premier de l'académie de Sikasso au DEF, il a été conforté dans ses attentes. Il m'a expliqué que je devais soit aller au lycée technique de Bamako, en économie ou en génie civil, soit rester à Koutiala et faire la SET [15], car la majorité des bacheliers (scientifiques) de ces deux établissements obtenaient des

14. Il n'est pas rare de trouver au Mali des enseignants du secteur public scolarisant leurs propres enfants dans des établissements privés catholiques qui jouissent d'une bonne réputation.

15. Ainsi désignée par l'acronyme SET, la filière « Sciences Exactes Terminale » est l'une des spécialisations de l'enseignement secondaire général au Mali. Les mathématiques et la physique y sont les matières dominantes.

> bourses de mérite. Et comme j'étais à l'aise dans toutes les matières, tous mes enseignants m'ont encouragé à aller en [classe de] 10e sciences. »

Non instruits, les parents de Basile n'interviennent pas dans le processus d'orientation post études fondamentales de leur fils. Ils lui expliquent néanmoins que la poursuite de ses études à Bamako impliquerait le soutien de son seul oncle par alliance, le frère de Dicko. Mais celui-ci habite bien loin du quartier du lycée technique de Bamako. Basile décide alors de poursuivre ses études secondaires à Koutiala. Avec l'aide de sa famille d'accueil, il maintient d'excellents résultats scolaires, qui lui permettent de participer au concours de recrutement des futurs bénéficiaires du programme « 300 jeunes cadres pour le Mali [16] ». Mais il échoue lors de l'entretien oral. Il obtient alors une bourse de la coopération marocaine pour s'inscrire dans des classes préparatoires scientifiques à Oujda, au Maroc. D'Oujda, vont ensuite s'ouvrir à Basile les portes d'une prestigieuse institution marocaine d'enseignement supérieur.

Comme pour Sékou, l'excellente trajectoire scolaire de Basile a été facilitée par le passage de son village à la ville et par l'immersion dans un environnement social propice à la réussite scolaire. Le type d'établissement scolaire – l'école catholique – et la filière de formation – la section scientifique –, ont été deux atouts majeurs pour l'accession de Basile à la mobilité internationale pour études supérieures. À l'instar d'autres établissements, comme le lycée technique de Bamako, dont les bacheliers ont une longue tradition de mobilité vers l'étranger [17], le lycée de Koutiala a favorisé une telle trajectoire d'études à l'étranger.

2.3 Aliou : recours aux solidarités extra-familiales et mobilité individuelle

Fils d'un petit commerçant [18] de Bamako peu scolarisé (il n'a pas fini l'école primaire) et d'une mère au foyer [19] jamais scolarisée et commerçante au marché, Aliou a fait l'intégralité de sa scolarité dans des établissements publics de Bamako avant de s'inscrire, en 2001, à l'université de la capitale.

Issu d'une famille polygame dont une partie des filles n'ont pas été scolarisées afin de participer au commerce de leurs mères, Aliou est le seul de sa fratrie de dix enfants à avoir fait des études supérieures. Sa trajectoire scolaire met en lumière les mécanismes de mobilisation des réseaux sociaux extra-familiaux pour l'accès à la mobilité internationale pour études.

> « J'ai fait toute ma scolarité dans le groupe scolaire public de Badialan 3 [à Bamako], de l'école primaire au lycée. Mes parents intervenaient peu dans mes choix à l'école. Mais j'ai des oncles, tantes, et même des voisins qui m'ont beaucoup conseillé. Mon père ayant entendu dire que

16. Le candidat au concours d'excellence doit avoir obtenu au moins une mention bien au baccalauréat et avoir atteint une moyenne d'au moins 14 sur 20 au cours des trois années au lycée.

17. Les trajectoires de mobilité pour études en France de l'astrophysicien Cheick Modibo Diarra ou de son frère aîné Sidi Sosso Diarra, expert-comptable, tous deux bacheliers du même lycée en 1972 et en 1965 (Diarra et Raoul-Duval, 2000) illustrent la tradition de mobilité du lycée technique de Bamako.

18. Le « petit commerce » correspond au commerce de détail pratiqué sur de petits étals au marché ou même dans des espaces aménagés dans les lieux d'habitation des commerçants.

19. Elle occupe une petite partie de son temps à du commerce de produits divers, dont les pagnes.

> les écoles privées catholiques étaient gratuites et proposaient un enseignement de meilleure qualité que dans le public, il a essayé de m'inscrire à la Cathédrale [20]. Mais ce n'est pas facile. Ils m'ont fait passer un test auquel j'ai échoué, en français et en maths [...]. » (Aliou, 35 ans, 5 septembre 2014, à Bamako.)

Après l'obtention de son diplôme d'études fondamentales, Aliou poursuit des études en sciences humaines au lycée, puis en sociologie à l'université. Ce choix lui a été recommandé par un de ses oncles : « Il disait que, là au moins, je pourrais non seulement enseigner, mais que je conserverais en plus la possibilité de travailler pour des ONG. J'ai donc choisi d'aller en sociologie et anthropologie. » Pendant ses études à la faculté des lettres et sciences humaines de Bamako (Flash), il fait la connaissance de Traoré, son professeur de sociologie, originaire du même village que sa mère : « Après le diplôme, il m'a beaucoup aidé dans ma recherche d'emploi, et m'a mis en relation avec des écoles privées secondaires professionnelles où j'enseignais les sciences sociales [...]. »

Aliou collabore ponctuellement avec Traoré, pour qui il corrige des copies d'examens. De là naît sa « vocation » d'enseignant du supérieur, qui le conduit à vouloir poursuivre ses études en France. Il reçoit alors l'aide financière d'un ancien camarade de lycée étudiant en France, ainsi que de Traoré.

> « Parmi mes trois admissions en master, j'ai choisi Paris 5, car mon ami pouvait me faire faire un justificatif d'hébergement pour ma demande de visa. Je l'ai obtenu. C'est ainsi que j'ai réussi à obtenir le visa pour poursuivre ma formation en France [...]. »

Pour Aliou, l'accès aux études supérieures à l'étranger a été facilité par ses relations familiales et extra-familiales : son oncle, son professeur à l'université et un de ses amis étudiant à Paris. La scolarisation à Bamako a été un facteur facilitant l'accès à l'information et le déclencheur de sa trajectoire d'études à l'étranger.

Les trajectoires d'entrée en mobilité de Sékou, Basile et Aliou représentent autant de stratégies de mobilisation de ressources disponibles pour accéder à l'enseignement supérieur et à la mobilité internationale, au premier rang desquelles les relations sociales. Ces relations ne pallient pas seulement l'absence ou le manque de ressources financières ; plus fondamentalement, elles introduisent l'étudiant dans l'univers urbain des lois scolaires et de promotion sociale par l'école, et dans un espace social davantage ouvert sur l'étranger que ne l'est leur milieu rural d'origine. En un sens, ces relations offrent au jeune villageois d'accéder aux conditions de la mobilité, tant universitaire et géographique que symbolique et sociale, aux espaces d'acquisition et de reconnaissance des titres scolaires et, ce, malgré l'absence de disposition sociale à pénétrer cet univers et à en maîtriser les codes.

Dans quelle mesure les *mogɔtigi-denw* accèdent-ils à une meilleure position sociale suite à leurs études à l'étranger ? L'analyse des trajectoires d'insertion professionnelle

20. L'école, appelée « la Cathédrale » par métonymie, est un établissement scolaire d'enseignement fondamental dépendant de l'Église du Mali.

de ces trois étudiants permettra maintenant d'en rendre compte, et d'analyser les conditions de possibilité de mobilité sociale à leur retour au Mali.

3 La mobilité pour études à l'étranger : un facteur de mobilité sociale ?

3.1 Sékou : les réseaux constitués en mobilité, un atout pour l'insertion professionnelle

Comme la majorité des boursiers du programme « 300 jeunes cadres pour le Mali », Sékou a commencé ses études supérieures à Valence, en France. Inscrit en licence de mathématiques et informatique à l'université Joseph Fourier, il côtoie des étudiants français de la région et des étudiants maliens, boursiers comme lui, mais issus des groupes socio-économiques les plus dotés de son pays. C'est par l'une de ses camarades maliennes qu'il entend parler du concours de l'école polytechnique. Grâce à elle, il participe, en même temps que ses camarades maliens, au concours qui est destiné aux étudiants titulaires d'une licence universitaire. Il est le seul Malien admis pour cette école en 2011. Sékou participe alors régulièrement aux activités de la « Cellule pour le développement », l'association des boursiers du programme « 300 jeunes cadres pour le Mali », dans laquelle il sert d'intermédiaire entre ses camarades boursiers et des personnalités officielles maliennes souhaitant échanger avec ces derniers.

> « [. . .] J'ai interagi avec différentes personnalités, dont le Premier ministre Cissé alors qu'il était encore ministre des Affaires étrangères. L'un des boursiers de la Cellule, Ibrahim, est son neveu. Cissé est l'auteur d'un livre sur la participation de la jeunesse au développement. Grâce à ses contacts chez Orange Mali, dont un des amis est membre de la direction, j'ai pu faire un stage à Orange Mali en 2013. »

Sékou bénéficie donc du soutien d'un réseau construit à partir de son association étudiante jusqu'à Cissé, un homme politique influent au Mali. En sa qualité de responsable des relations extérieures de son association étudiante, Sékou acquiert un capital spécifique à la fonction de porte-parole, qui facilite son insertion dans les réseaux proches du pouvoir politique. À l'issue de son stage, une proposition d'embauche lui est faite. En 2014, Sékou obtient un deuxième stage de spécialisation en informatique en Espagne, avec l'aide de son parrain de l'école Polytechnique, un Français diplômé de l'École en 1990 et cadre chez EDF, qui lui a fait profiter de son réseau d'amis en France et à l'étranger, selon l'« esprit de corps » (Bourdieu, 1989) de l'école Polytechnique, qui se prolonge en dehors de la société française (Lazuech, 2000). Suite à ce stage, Sékou occupe un premier emploi dans le secteur privé, qu'il obtient en postulant spontanément. Après une année d'exercice comme salarié, il crée son auto entreprise et s'associe à deux autres Maliens, un *faama-den* (« héritier du pouvoir ») et un *donnikela-den* (« héritier du savoir »), respectivement diplômés de l'École Centrale de Paris et de l'Université Paris Dauphine.

L'insertion professionnelle de Sékou a ainsi été rendue possible par des réseaux sociaux constitués au cours de la mobilité en France, auxquels il n'aurait pu prétendre sans sa trajectoire d'études à l'étranger. L'emploi privé exercé par Sékou et son occupation

d'auto entrepreneur attestent également du poids du capital scolaire et symbolique acquis dans son insertion professionnelle : le diplôme d'une Grande école, de surcroit en sciences et techniques, est un véritable capital pour l'accès à une position professionnelle et sociale particulièrement avantageuse au Mali. Le parcours professionnel de Basile témoigne aussi de ce rôle positif du domaine de formation des diplômés dans leur trajectoire d'insertion professionnelle.

3.2 Basile : l'insertion professionnelle par le diplôme étranger et les réseaux tissés pendant les études

Pendant ses deux années en classes préparatoires scientifiques à Oujda, Basile côtoie des étudiants marocains, mais aussi sénégalais, ivoiriens et maliens qui, tous, se préparent pour participer aux différents concours des écoles d'ingénieurs. Il apprend par ses professeurs la hiérarchie entre Grandes écoles et comprend qu'en raison de la qualité de son offre de formation en informatique, l'école nationale supérieure des Mines de Rabat (ENIM) est l'une des meilleures du Royaume. Il vise alors en priorité une intégration dans cette école, et y est admis en 2006. A l'ENIM, Basile fait partie d'un important réseau d'étudiants et d'anciens diplômés provenant d'un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne. À sa sortie, en 2009, il souhaite travailler pour Maroc Télécom, la société nationale marocaine des télécommunications, afin de rentrer au Mali quelques années plus tard *via* une mutation dans l'antenne malienne de cette société. Pour y parvenir, il sait compter sur la valorisation de ses compétences sur le marché marocain de l'emploi, mais aussi sur ses relations au sein du club CI2M, qui réunit des ingénieurs et élèves-ingénieurs dont la consécration sociale, par les hautes fonctions auxquelles les prédestine leur diplôme, rappelle la formation d'une noblesse d'État analogue à celle que firent naître en France les Grandes écoles (Bourdieu, 1989).

> « Je pouvais facilement obtenir un emploi en programmation informatique, mais je commençais à observer une tendance des sociétés marocaines présentes au Mali à recruter des diplômés formés au Maroc pour ensuite les employer dans leurs pays d'origine. [...] J'ai donc postulé, tout en me rapprochant d'un ancien boursier membre du CI2M qui travaillait déjà pour Maroc Telecom en tant que cadre dans le domaine des réseaux. Grâce à lui, j'ai rapidement été embauché. Cela s'est ensuite bien passé, car beaucoup de collègues venaient de la même école que moi. Au bout de deux ans, j'ai obtenu ma mutation à Bamako, à Malitel. »

Les associations professionnelles constituent des espaces de socialisation essentiels entre étudiants et diplômés maliens à l'étranger pour fabriquer et entretenir un capital social convertible au moment de la recherche d'un premier emploi, aussi bien dans le pays de formation qu'au Mali. Grâce aux associations corporatistes telles que le club CI2M, qui regroupe près de deux cents membres issus de l'ensemble des groupes sociaux, les étudiants en fin d'études peuvent bénéficier d'un appui direct dans leur recherche d'emploi, et ce, indépendamment de leur origine sociale. Pour les diplômés en sciences et techniques comme Basile, et dans une moindre mesure en sciences de gestion (mais à la différence des titulaires de diplômes de sciences sociales), l'insertion professionnelle est facilitée par les titres scolaires acquis à l'étranger (France ou

Maroc) ou au Mali (Touré, 2017). Mais Basile ne capitalise pas seulement les acquis de sa formation pour décrocher un emploi prestigieux, il bénéficie aussi des réseaux constitués durant son séjour à l'étranger. Ce sont eux qui donnent matière à la valorisation de ce capital à travers sa conversion sur le marché du travail ; ce sont eux qui, combinés à ce capital, rendent possible sa trajectoire professionnelle et sociale ascendante au Mali.

3.3 Aliou : l'insertion par le diplôme dans l'emploi public au Mali

Pendant ses études en France, Aliou a fait beaucoup de rencontres et noué de nombreuses relations avec des Maliens étudiant en France. Docteur de l'université Paris Descartes en sociologie en 2013, il estimait que ses chances d'être recruté en qualité de maître assistant dans l'enseignement supérieur malien étaient minces, en raison du manque de transparence dans les processus de recrutement de la fonction publique. Sa méfiance envers les concours de la fonction publique est partagée par de nombreux diplômés de retour au Mali. Bocar, jeune expert-comptable formé au Maroc que nous avons évoqué en introduction de cet article, décrit ainsi une espèce de « plafond de verre » pour les étudiants socialement démunis face au marché de l'emploi :

> « L'expertise comptable fait partie des métiers encore ouverts, car les compétences manquent réellement. En comptabilité, mais aussi en informatique ou en statistiques, tout le monde conviendra qu'il est facile de se faire sa place au Mali. Aujourd'hui, l'ordre des experts comptables, dont je fais partie, compte à peine une quarantaine de membres. Malgré tout, pour prétendre à un emploi au bureau du vérificateur général de la République, dans la haute fonction publique, il faut avoir de solides réseaux à l'intérieur de l'appareil d'État. »

Comme Bocar, Aliou est titulaire d'un diplôme rare au Mali, étant donné l'absence de formations doctorales locales en sociologie. Les titulaires d'un tel doctorat sont distingués car seuls en possèdent les Maliens formés à l'étranger. Malgré sa forte valeur sociale, la conversion sur le marché du travail malien d'un tel diplôme nécessite la mobilisation de relations sociales avantageusement positionnées dans l'espace professionnel.

> « Afin de participer au concours, je devais produire un justificatif d'équivalence de mon diplôme français, qui nécessite d'ordinaire de longues semaines d'attente. Pourtant, un ami sur place a non seulement fait faire l'équivalence en deux jours, mais en plus il m'a mis en relation avec le chef du bureau des équivalences, que j'ai remercié, et que j'ai rencontré quelques semaines plus tard à Paris. » (Aliou, 38 ans, 7 juin 2017, Paris.)

Grâce à son ami rencontré à Paris, plus familier des procédures administratives que ses propres parents, Aliou a pu réunir des documents que ni eux, ni lui-même n'auraient pu rassembler en peu de temps.

Au Mali, l'introduction dans le domaine public de mesures de transparence sur les emplois disponibles et sur les conditions de recrutement, ou l'ouverture du secteur

privé de l'emploi avec de fortes créations d'emplois qualifiés [21], agissent en faveur de la mobilité professionnelle ascendante de *mogɔtigi-denw* comme Aliou ; dans des cas comme le sien, cependant, la mobilisation de membres du réseau social constitué pendant la mobilité conditionnent encore souvent pareille trajectoire, ou l'accélèrent.

Conclusion

Faute d'avoir hérité de capital scolaire et de capital économique, les jeunes au profil de « miraculés sociaux », comme les dénomme Bourdieu (1989), recourent au capital social de leurs groupes élargis d'appartenance (Granovetter, 1973) pour réaliser des études supérieures à l'étranger. En sus de leurs petits boulots durant les études [22], les garanties financières offertes par un parent éloigné ou les informations obtenues dans des réseaux d'amis sur les opportunités de bourses d'études ou de concours d'entrée dans les Grandes écoles françaises ou marocaines pallient en grande partie leur manque de ressources et de dispositions sociales à accomplir une telle trajectoire d'étude.

Comme nos enquêtes l'ont montré (Touré, 2017), les *mogɔtigi-denw* ne recourent pas seulement à ce capital social : en majorité en effet, ils s'appuient sur le système méritocratique de promotion et de mobilité vers l'étranger sur la base de l'excellence scolaire et sur les possibilités offertes par les systèmes étrangers. En un sens, ces systèmes, malien et étrangers, permettent ce que les conditions sociales de départ rendent *a priori* improbable, en l'occurrence les études supérieures à l'étranger. Ils offrent à des jeunes comme les *mogɔtigi-denw* d'accéder à des espaces de socialisation et de savoirs auxquels l'absence ou le manque de capital scolaire ne les prédispose pas (Martin, 1981, cité par Henaff et Lange, 2011, p. 8), et suppléent en partie les mécanismes de distinction sociale peu à peu instaurés par la diversification du champ scolaire et l'augmentation d'une offre privée d'enseignement particulièrement onéreuse et inégalitaire.

Le concours national d'obtention de bourses d'études pour l'étranger, d'une part, l'ouverture de systèmes publics étrangers d'enseignement supérieur, d'autre part, enfin le recours aux relations et réseaux sociaux, au Mali et à l'étranger constituent ainsi des mécanismes compensatoires des inégalités sociales et scolaires auxquelles sont confrontées les fractions sociales comme celle des *mogɔtigiw* : des mécanismes institutionnels et formels, méritocratiques, d'un côté, et un mécanisme informel et social de solidarité, de l'autre.

Dans le cadre d'une étude sur les inégalités, la prise en compte de ces mécanismes compensatoires est essentielle : ils suggèrent en effet que, dans des pays comme le Mali, les inégalités elles-mêmes sont assorties de conditions particulières de leur dépassement relatif. Mobiles vers l'étranger, les étudiants défavorisés échappent en effet en partie

21. Le secteur privé formel occupe 5,5 % de la population active au Mali, alors que le secteur public, longtemps majoritaire en raison de politiques économiques centrées sur le développement des services publics, en emploie 3 % (INSTAT Mali, 2016).

22. Lorsqu'ils ne sont pas boursiers, les *mogɔtigi-denw* qui étudient en France exercent tous un petit boulot à côté de leurs études. En revanche, au Maroc où l'exercice d'une activité rémunérée est moins accessible aux étudiants étrangers, la moitié d'entre eux travaillent – essentiellement dans des centres d'appels.

aux barrières dressées dans le champ scolaire par le développement de l'enseignement supérieur privé payant ; portés par « l'acharnement scolaire » des leurs (Le Pape et Vidal, 1987 ; Proteau, 2002) et bénéficiaires de leurs réseaux sociaux (Marchandise, 2013), ils sont socialement conduits à réussir malgré un destin social placé sous le signe de conditions socio-économiques défavorables. Ces mécanismes compensatoires n'annulent en rien les inégalités de conditions socio-économiques, mais ils en limitent les impacts pour ceux, comme les *mogɔtigi-denw* qui ne disposent pas ou peu, au départ, de capital économique ou culturel. Pour la majorité d'entre eux, la mobilité internationale pour études représente une réelle voie de mobilité sociale, à l'inverse des diplômés des classes moyennes et supérieures pour lesquels les études à l'étranger constituent parfois une voie de « déclassement » (Mahut 2017 ; Pinto Baleisan 2017 ; Kail, 2008).

Les trajectoires d'études à l'international de Sékou, Basile et Aliou ici restituées mettent aussi en scène des dynamiques de mobilité sociale, au Mali, qui seraient difficilement envisageables dans d'autres contextes sociaux, comme en France par exemple, où le système scolaire est fondamental dans les mécanismes de reproduction sociale. Le marché du travail malien consacre les titres scolaires étrangers et favorise d'autant plus leur valorisation qu'il est encore peu investi par les compétences développées et acquises dans des pays tiers. Mais cette valorisation des diplômes étrangers est aussi rendue possible et favorisée, pour les *mogɔtigi-denw*, par la mobilisation de relations et réseaux sociaux, dont certains se consolident ou se développent pendant la formation à l'étranger, puis servent de point d'appui pour accéder à un emploi dans le pays de formation ou au Mali. La mobilité sociale autorisée par les études à l'étranger redistribue aussi, dans une certaine mesure, les cartes dans le champ social : accessible à des groupes sociaux peu dotés de capital scolaire et de capital économique, elle ouvre la voie à des reconfigurations sociales au Mali. Grâce à leurs titres scolaires, à leur familiarité avec certains codes sociaux partagés à l'étranger, aux réseaux constitués durant leurs études – qui dépassent les clivages sociaux au Mali – les *mogoɔtigi-denw* contractent ainsi des alliances et s'intègrent à des groupes sociaux différents du leur (Touré, 2017).

Cette étude ne permet pas d'entrevoir quelles seront, à l'égard de leurs futurs enfants, les stratégies scolaires de ces défavorisés en reclassement au Mali. Et l'absence de données statistiques sur les catégories sociales d'origine des étudiants maliens à l'étranger nécessite d'autres études, quantitatives, seules à même de certifier l'avantage comparatif, pour la mobilité sociale des différents groupes sociaux, de la mobilité pour études à l'étranger. Néanmoins, la mobilité sociale des *mogoɔtigi-denw* de notre échantillon démontre que, dans la société malienne, des mécanismes sociaux compensatoires autorisent le dépassement des inégalités générées par le système scolaire au bénéfice des héritiers.

Références

Ballatore M. et Blöss T. (2008), « L'autre réalité du programme Erasmus : affinité sélective entre établissements et reproduction sociale des étudiants », *Formation emploi*, n° 3, p. 57-74.

Bourdieu P. (1979), *La distinction : critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de minuit.

Bourdieu P. (1989), *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de minuit.

Bourdieu P. et Passeron J.C. (1964), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit.

Bourdieu P. et Passeron J.C. (1970), *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de minuit.

Bredeloup S. (2007), *La diams' pora du fleuve Sénégal : sociologie des migrations africaines*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.

Coulon A. (1993), *Ethnométhodologie et éducation*, Paris, Presses universitaires de France.

Diarra C.M. et Raoul-Duval J. (2000), *Navigateur interplanétaire : l'extraordinaire aventure d'un enfant du Mali parti à la conquête de Mars*, Paris, Albin Michel.

Dubet F., Duru-Bellat M. et Vérétout A. (2010), « Les inégalités scolaires entre l'amont et l'aval. Organisation scolaire et emprise des diplômes », *Sociologie*, vol. 1, n° 2, p. 177-197.

Duru-Bellat M. (2015), *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, Presses universitaires de France.

Gérard E. (1997), *La tentation du savoir en Afrique : politiques, mythes et stratégies d'éducation au Mali*, Paris, Karthala Éditions.

Gérard E. et Proteau L. (2008), « Les conditions sociales de la promotion universitaire : "héritiers", "pionniers" et étudiants "d'avant-garde" »*in* Gérard É. (dir.), *Mobilités étudiantes Sud-Nord, trajectoires de marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Éditions Publisud, p. 121-187.

Granovetter M.S. (1973), « The strength of weak ties », *American journal of sociology*, vol. 78, n° 6, p. 1360-1380.

Hardy F.B. (2010), « Les médersas du Mali : réforme, insertion et transnationalisation du savoir islamique », *Politique étrangère*, n° 4, p. 819-830.

Henaff N. et Lange M.-F. (2011), « Inégalités scolaires au Sud : transformation et reproduction », *Autrepart*, vol. 59, n° 3, p. 3-18.

INSTAT Mali (2016), « Enquête Permanente et Modulaire des Ménages (EMOP) 2015 : Santé, emploi, sécurité alimentaire et dépenses de consommation des ménages (octobre – décembre 2015) », Bamako, Mali, Institut National de la Statistique du Mali, http ://www.instat-mali.org/contenu/eq/rana15pas3eq.pdf (consulté le 22 décembre 2017).

Kail B. (2008), « La mobilité sociale : une issue des études en France ? Trajectoires d'insertion professionnelle de retour au Maroc », *in* Gérard É. (dir.), *Mobilités étudiantes Sud-Nord, trajectoires de marocains en France et insertion professionnelle au Maroc*, Paris, Éditions Publisud, p. 255-310.

Lahire B. (1995), *Tableaux de familles. Heurs et malheurs scolaires en milieux populaires*, Gallimard.

Lazuech G. (2000), « Recruter, être recrutable : l'insertion professionnelle des jeunes diplômés d'écoles d'ingénieurs et de commerce », *Formation emploi*, vol. 69, n° 1, p. 5-19.

Le Pape M. et Vidal C. (1987), « L'école à tout prix [Stratégies éducatives dans la petite bourgeoisie d'Abidjan] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 70, n° 1, p. 64-73.

Lewandowski S. (2011), « Politiques de lutte contre la pauvreté et inégalités scolaires à Dakar : vers un éclatement des normes éducatives ? », *Autrepart*, vol. 59, n° 3, p. 37-56.

Mahut D. (2017), *Le déclassement dans la migration : Ethnographie d'une petite bourgeoisie bamakoise installée à Paris*, Paris, L'Harmattan.

Marchandise S. (2013), *Territoires éphémères : les réseaux sociaux des étudiants marocains en mobilité internationale*, Thèse de doctorat, Montpellier, France, Université Montpellier III - Paul Valéry.

Mary K. (2014), « Le retour difficile des jeunes Maliens formés en Amérique du Nord », *Hommes et Migrations*, vol. 1307, n°3, p. 39-46.

Mercklé P. (2005), « Une sociologie des "irrégularités sociales" est-elle possible ? », *Idées*, vol. 142, p. 22-29.

Moguérou L. (2011), « La démocratisation de l'école à Dakar : les enseignements d'une enquête biographique », *Autrepart*, vol 59, n° 3, p. 91-108.

Oberti M. (2007), *L'école dans la ville : ségrégation-mixité-carte scolaire*, Paris, Presses de Sciences Po.

Pilon M. (2005), « Confiage et scolarisation en Afrique de l'Ouest : éclairages à partir des sources de données démographiques », *25e Congrès international sur la population* de l'IUESP, Séance n° 751 "Scolarisation et changements démographiques", Tours, 18-23 juillet 2005.

Pinto Baleisan C. (2017), *Migrations étudiantes sud-américaines -Trajectoires sociales et bifurcations biographiques*, Paris, La Documentation française, Observatoire de la vie étudiante (OVE).

Proteau L. (2002), *Passions scolaires en Côte d'Ivoire : école, Etat et société*, Paris, Karthala.

Riaño Y. et Piguet E. (2016), « International student migration », *Oxford Bibliographies*, Oxford, U.K., Oxford University Press, p. 1-24.

Sanankoua B. et Brenner L. (1991), *L'enseignement islamique au Mali*, Bamako (Mali), Editions Jamana.

Sy H. (2011), « Les carabins marocains à l'université de Dakar », *in* Leclerc-Olive M., Scarfo Ghellab G., Wagner A.C (dir) *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs,* Paris, Kharthala, p. 93-106.

Timera M. (2009), « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale ? : Nouveaux et anciens migrants « subsahariens » au Maroc », *Politique africaine*, vol. 115, n° 3, p. 175-195.

Touré N. (2017), *Mobilité internationale pour études et mobilité sociale : trajectoires scolaires et socio-professionnelles des étudiants maliens en France et au Maroc*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris, Université Paris Descartes (Paris V).

Vuarin R. (1994), « L'argent et l'entregent », *Cahier des sciences humaines*, vol. 30, n° 1-2, p. 255-271.